
ICANN84 | Réunion générale annuelle – Forum géopolitique : ciblé sur le SMSI+20
Lundi 27 octobre 2025 – 10h45 à 12h15 IST

JANIS KARKLINS

Bonjour, j'ai le privilège de modérer cette session, la consultation de la communauté avec son Excellence Ekitela Lokaale, représentante permanente du Kenya aux Nations Unies, à New York. Il y a également la représentation de son Excellence Janina, de l'Albanie, qui n'a pas pu nous rejoindre.

C'est une session interactive, après l'intervention d'Ekitela, je donnerai la parole à la communauté pour exprimer des commentaires, poser des questions à l'ambassadeur à propos du processus SMSI+20 et la conférence de révision qui va se tenir à New York à la mi-décembre.

Les ambassadeurs ont été nommés par les Nations Unies pour faciliter le processus de rédaction du rapport de la révision SMSI, son Excellence Lokaale reprend tous les commentaires des États membres et des parties prenantes et va chapeauter les négociations au mois de décembre. Saisissez cette occasion pour interagir avec l'ambassadeur Lokaale, que j'invite à prendre la parole.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

EKITELA LOKAALE

Merci beaucoup. Je veux à nouveau remercier l'ICANN de cette aimable invitation, c'est toujours un honneur pour moi de pouvoir participer à un débat sur le SMSI dans cet écosystème dynamique qu'est l'ICANN.

Je veux également m'excuser au nom de l'ambassadeur d'Albanie qui aurait voulu être parmi nous ce matin, mais elle n'a pas pu se rendre à Dublin, mais elle suit de très près ces débats.

Chers collègues, c'est un privilège pour moi de pouvoir interagir avec vous depuis que j'ai été nommé président de l'AG pour co-faciliter ce processus.

Donc le SMSI a débuté il y a 20 ans et c'est un processus qui a contribué à l'évolution et la transformation numérique dans de nombreuses régions du monde.

C'est un périple qui dispose d'un héritage particulier, celui du multipartisme. Nous savons ce qu'est le multipartisme et nous savons le processus que nous débutons. Alors, pour beaucoup de ces processus intergouvernementaux où il y a l'implication des États membres, pour le SMSI, il y a les gouvernements, la société civile, les entreprises, etc.

Donc en débutant cet effort nous voulions créer des espaces pour encourager la participation multipartite à ce processus. Dans un premier temps, nous avons créé un tableau de bord exploratoire multipartite qui nous permet de reprendre les contributions de la communauté. Et ce tableau de bord nous a été très utile, car il nous

permet d'appréhender les préoccupations que vous avez formulées.

Et ces préoccupations sont déjà reprises dans l'avant-projet que nous avons rédigé.

L'objectif est également de créer des espaces où les groupes issus du multipartisme peuvent se retrouver dans les mêmes espaces que les États membres. Il y avait une solution mixte la semaine dernière avec des États membres et des membres de la communauté qui se sont retrouvés autour d'une même table virtuelle. C'est une bonne approche, il me semble.

Je suis disposé à répondre à vos questions et nous allons passer rapidement à la partie questions/réponses.

Pendant la consultation, plusieurs questions ont déjà émergé, donc révision du SMSI axée sur les humains et axée sur le développement. Je pense que tout le monde sait la pertinence et l'importance de la vision du SMSI.

Autre élément, tout le monde veut que l'on fasse perdurer le modèle multipartite dans le cadre de la révision, mais également dans la façon dont on appréhende et répercute les préoccupations des différentes parties dans le document final.

Dans l'avant-projet, il y aura également d'autres moutures ultérieures, il y a une reconnaissance de la communauté technique en tant que partie au processus et ce n'était pas le cas dans les moutures précédentes.

Nous mettons également l'accent sur les droits humains, les pays en voie de développement où les pays développés sont tous d'accord sur le fait que les droits humains importent même s'il y a des divergences dans les champs où il faut les souligner. Donc il y a certains États membres qui voudraient que le Haut Commissariat aux droits de l'homme ait un rôle plus prépondérant alors que d'autres voudraient mettre l'accent sur les droits de l'homme dans d'autres éléments tels que le droit au développement.

Évidemment, il y a des divergences sur certains points, mais c'est le propre de chaque négociation, il s'agit de tenter de les réconcilier sans pour autant tenter d'anticiper le fruit de procédures ultérieures, notamment la façon dont on doit reprendre les conclusions du SMSI ou du pacte numérique mondial. Il faut tenter de créer une certaine cohérence entre les deux pour éviter les doublons et créer des accès parallèles.

Et il y en a d'autres qui pensent que le SMSI et le Pacte numérique mondial doivent avoir leur rôle distinct et qu'il peut y avoir des tâches accomplies par les deux.

C'est ce que nous, co-facilitateurs, allons tenter de faire concorder.

Les pays en voie de développement estiment qu'il faut davantage encourager et financer le renforcement des capacités, le transfert des technologies et ils estiment également qu'il faut renforcer les mécanismes de financement.

Donc les parties prenantes dans les pays développés ne sont pas nécessairement contre cela, mais ils veulent que cela se fasse sur la base du volontariat.

Chers collègues, je suis ici au nom de moi-même et de l'ambassadeur Janina pour vous écouter. Vous le savez, le 7 novembre, nous allons publier la première version du document, mais, entre-temps, il y aura des consultations avec les agences des Nations Unies, il y aura une occasion pour toute la communauté d'interagir avec les délégations à New York. Et je vais également reprendre toutes vos remarques ici pour les répercuter à ma collègue.

Donc je me réjouis de vous écouter et de tenter d'apporter des clarifications. Merci.

JANIS KARKLINS

Vous l'avez dit, vous êtes ici pour écouter, j'espère que les membres de la communauté vont saisir cette occasion pour poser des questions relatives à l'avant-projet du document final, publié il y a déjà un moment par les deux co-facilitateurs ?

Nous savons que les États membres et les parties ont déjà soumis des contributions pour cet avant-projet.

Il y a des membres du tableau de bord exploratoire multipartite qui sont dans cette pièce, alors s'il y en a qui souhaitent prendre la parole, nous prêterons la plus grande attention à leurs commentaires.

Vous avez la parole pour des questions. Vous pouvez venir au micro, formuler vos commentaires. Tentez d'être brefs, on va dire peut-être 2 minutes au départ et un peu moins à la fin.

Cela dit, je vois qu'il y a déjà une queue qui a pris forme. Je donne la parole à la première oratrice. Veuillez vous présenter lorsque vous prenez la parole.

SULYNA ABDULLAH

Merci et bonjour, je suis responsable de la stratégie pour l'UIT. Dans un premier temps, nous souhaitons remercier l'ICANN d'avoir organisé cette session et nous remercions également l'ambassadeur Lokaale et l'ambassadeur Janina d'avoir présenté cet avant-projet et d'avoir chapeauté un processus inclusif.

L'UIT, organe spécialisé en la matière, s'est fortement impliqué dans la révision du SMSI, a organisé des appels, présenté des contributions pour l'avant-projet et a participé à différents événements de haut niveau du SMSI. Nous avons également contribué à l'avant-projet en mettant en avant les activités et processus existants pour garantir qu'il n'y a pas de doublon dans l'utilisation des ressources. Beaucoup ne le savent pas, mais le SMSI est né de la conférence plénipotentiaire de 1998 de l'UIT. Et en 2003 et en 2005 nous avons joué le rôle de secrétaire et nous sommes toujours engagés dans ce processus.

Nous avons consacré notre temps à la mise en place de toutes les mesures adoptées par le SMSI, notamment le renforcement des

capacités, la cybersécurité et nous avons également une série de forums où nous participons.

Nous sommes prêts à continuer à renforcer le rôle du forum pour qu'il y ait davantage d'engagement et de cohérence politique. Nous avons une communauté qui a été formée et qui rassemble plus de 2,5 millions de personnes qui interagissent avec nous par le biais d'une base de données. Et il y a également d'autres organes dans lesquels nous sommes les secrétaires.

Le cadre SMSI est tourné vers l'avenir, résilient, adaptable, inclusif, pendant deux décennies de changement économiques, politiques et technologiques.

Le SMSI a été lancé aux balbutiements de l'internet, c'est toujours un point de référence cohérent jusqu'à présent ; il perdure, car il a été bâti sur des principes qui sont suffisamment vastes pour permettre l'évaluation, il est axé sur le développement humain, sur les humains et sur le multipartisme.

Sur ces 20 dernières années, la communauté a étendu l'accès à l'internet et, désormais, tente de réglementer et gouverner les technologies émergentes de disruption.

C'est un forum qui permet d'avoir un mécanisme, une stabilité qui est toujours pertinente, il permet de tisser des liens. Le SMSI a enduré le passage du temps, car la vision du SMSI est toujours vivante.

Et cette révision des 20 ans est un moment crucial pour la communauté, il faut éclairer la réforme pour que le SMSI demeure le point central. De la gestion du changement technologique jusqu'à l'avenir. Donc l'UIT demeure engagé pour collaborer avec tous les partenaires et faire des engagements qui auront une incidence sur le reste du monde.

Merci.

JANIS KARKLINS

Merci, je vous cède la parole, sur ma gauche.

ROSLAIA MORALES

Bonjour, je suis directrice exécutive de. CR, le ccTLD. Mon organisation s'occupe d'une coalition technique pour le multipartisme, TTCM. TTCM reconnaît qu'il y a toute une série de points de vue au sein de la communauté internationale par rapport à l'avant-projet et considère que l'avant-projet est un point de départ prometteur.

Cela inclut les membres de toute notre région pour inclure cette diversité de points de vue.

Nous vous félicitons pour votre engagement vis-à-vis de la communauté multipartite et nous vous encourageons à poursuivre cet engagement pendant tout le processus.

Hier, le secrétariat de la TTCM a eu l'opportunité de se réunir avec les co-facilitateurs et nous insistons sur le besoin d'une approche

multipartite prenante pour tout travail à venir concernant la durabilité et les besoins de financement notés. Il faut mieux comprendre comment le processus avance, les prochaines étapes et les opportunités pour que le TTCM s'engage.

D'une manière générale, nous observons et félicitons les co-facilitateurs de leur ouverture d'esprit. En tant que représentant et organisations et groupes qui opèrent au niveau des infrastructures critiques et des services de l'internet, nous défendons et réaffirmons les valeurs et principes de la coopération et de l'engagement multipartite, l'engagement de la communauté technique comme une partie prenante distincte.

Nous avons soumis des idées pour améliorer davantage l'avant-projet et qui sont disponibles sur notre site web. Nous attendons avec impatience d'avoir l'opportunité de donner des retours en novembre et continuer à défendre le modèle multipartite et l'engagement de la communauté technique. Merci.

JANIS KARKLINS

Merci de votre commentaire. Je repasse au micro de la droite et, d'ailleurs, s'il y a des commentaires de notre communauté en ligne, on y viendra par la suite.

KURTIS LINDQVIST

Bonjour, je suis le PDG de l'ICANN. Merci du travail qui a été fait sur l'avant-projet, nous considérons que c'est un excellent avant-projet, nous avons déjà partagé nos observations et commentaires.

J'aimerais revenir sur 3 éléments qui nous tiennent à cœur et que nous voulons souligner, c'est-à-dire la permanence du FGI, vous l'avez dit dans vos remarques, le rôle de la communauté technique qui est important et la réaffirmation du modèle multipartite comme modèle de gouvernance de l'internet.

J'ajouterais une chose qui, d'après nous, est importante dans l'avant-projet, le risque de fragmentation. Il s'agit pour nous d'un très bon paragraphe pour éviter et lutter contre la fragmentation. Pour nous c'est un très bon paragraphe et nous nous réjouissons qu'il y figure.

JANIS KARKLINS

Merci, Kurtis. On revient sur le micro sur la gauche. Merci aux intervenants de parler plus lentement pour les interprètes.

ANNA OOSTERLINCK

Merci. Je parle au nom de l'article 19, une organisation des droits humains locale qui défend la liberté d'expression et les droits humains. Je suis également membre de la coalition des droits numériques.

Je suis très heureuse de vous revoir et je veux commencer en disant merci, merci beaucoup à vous et à vos collègues de vous être engagés si ouvertement avec toutes les parties prenantes, nous l'apprécions énormément.

Nous pensons qu'il s'agit d'un avant-projet fort. Nous nous félicitons que le FGI soit envisagé comme un organe permanent et

cette approche multi partie prenante. Mais ce dont nous nous félicitons surtout est que l'avant-projet ancre son travail sur les droits humains. Aujourd'hui, nous en avons plus besoin que jamais.

Et cette section comprend déjà un libellé qui existe à l'ONU et nous aimerions exhorter tous les États membres et toutes les parties qui s'engagent dans ce processus à défendre ce libellé. Il est réellement important que l'on maintienne cette approche équilibrée qui a été adoptée pour l'avant-projet. Et nous demandons vivement aux co-facilitateurs de défendre ce processus dans la mesure du possible.

J'aimerais faire également une proposition de procédure. La coalition a élaboré un certain nombre de lettres avec des propositions pour voir comment garantir l'engagement multipartite. Peut-être qu'à New York, la dynamique va changer, mais nous aimerions réellement demander aux co-facilitateurs ainsi qu'aux États membres de s'assurer que toutes les parties prenantes puissent participer aux négociations, si elles ne peuvent pas le faire de manière active, en tout cas qu'elles soient observatrices, c'est un moment crucial pour toute la communauté et on devrait être présents. Merci.

JANIS KARKLINS

Merci beaucoup, étant donné qu'il n'y a pas eu de question, on va continuer avec les commentaires.

ANDRIETTE ESTERHUYSEN

Merci, Janis, et toutes mes félicitations et félicitations à toute l'équipe pour ce processus. Je travaille sur un réseau mondial de la société et également membre de la coalition des droits numériques dans le cadre du SMSI.

J'aimerais faire référence au paragraphe 21. C'est un excellent avant-projet, mais je suis préoccupé par le paragraphe que je vais plus ou moins citer et qui stipule que 90 % de la population du monde a maintenant la possibilité d'avoir accès à l'internet et 94 % vivent avec une couverture 4 G. C'est peut-être vrai, et j'ai vérifié d'ailleurs, mais il est également vrai qu'en Afrique la pénétration de l'internet est inférieure à 40 % et a d'ailleurs reculé à 38 %.

Et j'ai l'impression que l'accent mis sur la croissance de l'internet, plus tôt dans le document, peut donner lieu au fait qu'on laisse de côté les priorités de projets de grande ampleur pour connecter les gens à internet. Et j'ai le sentiment que peut-être une petite modification du texte ou faire le lien entre ce texte et la réalité sur le terrain serait utile.

D'ailleurs, à cet égard, c'est pourquoi nous avons proposé que le financement soit une priorité, en particulier la création d'un groupe de travail qui pourrait s'occuper du financement, ce serait important. Parce que nous considérons que si l'on ne met pas en place les mécanismes nécessaires pour financer une infrastructure inclusive, dans 20 ans, nous nous retrouverons dans la même situation, une situation inégale.

JANIS KARKLINS

Merci beaucoup, on va prendre quelques interventions de plus avant de demander à l'ambassadeur de répondre. Je vous en pris.

ELLE MCDONALD

Merci d'avoir organisé ce dialogue important. Je parle au nom d'une organisation des droits humains qui se concentrent sur la gouvernance numérique et également membre de la coalition pour les droits numériques du SMSI. Et je soutiens les deux interventions précédentes.

Merci d'avoir fait part de vos perspectives, nous apprécions votre engagement pour vous assurer d'un processus inclusif et votre engagement pour prendre en considération tous les commentaires.

Nous considérons que dans l'avant-projet il y a beaucoup d'éléments positifs que nous aimerions voir retenus. Surtout, nous aimerions voir un équilibre prudent réservé qui, d'après nous, est très important. C'est pourquoi il est très important d'ancrer cela dans le droit international des droits humains pour une bonne gouvernance de l'internet, une gouvernance de l'internet basée sur les droits humains est essentiel pour parvenir à une transformation numérique équitable.

Les paragraphes 1, 9 et 70 à 83 offrent des références importantes et stipulent les obligations des États et des acteurs non étatiques de leurs responsabilités.

Et, si vous le permettez, excellence, j'aimerais vous proposer quelques suggestions par rapport au processus et vous poser 3 questions.

La première : est-ce que les acteurs non étatiques vont pouvoir être observateurs des négociations ?

Est-ce que la révision 1 puis les révisions ultérieures seront publiques, avec des annotations pour indiquer les changements entre les différentes versions et propositions faites par les Etats-membres.

Et vous demander si, comme vous l'avez fait jusqu'à présent dans le processus, si par rapport à la révision 1 et les révisions ultérieures des consultations seront menées ?

J'aimerais également féliciter les efforts déjà réalisés pour intégrer certaines des recommandations offertes par la communauté. Et j'aimerais vous mettre en garde contre une déclaration récemment publiée pour garantir une participation inclusive dans la phase intergouvernementale, il nous semble essentiel que les parties prenantes non étatiques continuent à suivre le processus pour qu'on puisse répondre en temps réel et offrir des suggestions et commentaires pratiques liés aux propositions faites.

Merci de votre attention.

JANIS KARKLINS

Un commentaire supplémentaire ?

VITTORIO BERTOLA

Bonjour, je suis de Open-Xchange, secteur privé au sein de la communauté technique et ancien membre du groupe de travail sur la gouvernance internet qui a évolué avec le FGI. Donc merci d'avoir confirmé l'importance du SMSI+20.

Je veux faire un commentaire général. Si vous demandez aux gens ce qui ne fonctionne pas avec internet, ils vont parler de l'incidence socio-économique, comme les réseaux sociaux et l'IA, quelque chose qui se passe au niveau des applications. La façon dont les utilisateurs n'utilisent pas, c'est l'infrastructure technique de l'internet.

Évidemment, il faut trouver un moyen de faire plus de multipartismes pour influencer des décisions prises par quelques pays ou entreprises, mais c'est un problème politique et cela ne peut que prendre place par le biais de la souveraineté nationale ou le pouvoir coercitif des États. Et même s'il y avait un peu de fragmentation, ce serait mieux que rien du tout.

Mais, s'il vous plait, n'utilisez pas cette approche pour changer quelque chose qui fonctionne bien, ne réparez pas quelque chose qui n'est pas cassé.

Ces trente dernières années, la gouvernance technique de l'internet a fonctionné, donc ne réparez pas quelque chose qui n'est pas cassé et laissez-nous poursuivre de façon à ce que nos efforts puissent perdurer. Merci.

JANIS KARKLINS

Merci. Je donne la parole à Ekitela qui va répondre aux questions relatives aux statistiques, l'accès à l'internet et combler l'écart numérique et la participation pour les observateurs et un commentaire sur la publication ou non des révisions.

EKITELA LOKAALE

Dans un premier temps, j'aimerais reconnaître le soutien que vous nous avez donné, merci au secrétariat, notamment. N'hésitez pas à nous rejoindre ici, Deniz, si jamais vous devez clarifier quelques points.

Cet avant-projet est bon grâce à vos contributions que nous avons prises très au sérieux et nous avons l'intention de continuer à le faire jusqu'à la fin du processus.

Nous avons recueilli de nombreux commentaires positifs relatifs à la durabilité du FGI, du mécanisme de financement. Ça, c'est le rôle de la communauté technique et de l'engagement multipartite.

Je suis d'accord, il y a des préoccupations quant aux statistiques et la façon dont elles sont présentées dans l'avant-projet, nombre de délégations à New York ont évoqué ce problème et nous nous penchons sur le texte pour mieux présenter ces statistiques, voire même, dans un souci de concision, de ne pas faire figurer celles qui n'ont pas d'utilité directe.

Évidemment, on ne veut pas éluder le fait que le fossé numérique existe, fossé numérique qui marginalise les personnes qui souffrent de handicap ou les populations les plus vulnérables.

Pour ce qui est des mécanismes de financement, on y a pensé, cela figure parmi nos priorités, pour un grand nombre de parties prenantes. Nous nous penchons sur l'approche à suivre. Il se peut que nous ne puissions pas traiter de façon définitive les questions de financement dans le document final.

Il y a une question qu'on envisage, c'est d'avoir un groupe de travail qui pourrait plancher sur la question du financement pour les mesures et les détails des financements pour le SMSI.

Il y a également la quantification et les objectifs, il faut vraiment réfléchir à la façon dont on va faire tout cela.

Pour ce qui est de la question de la procédure, chers collègues, je suis sûr que vous pouvez avoir l'empathie pour nous, nous avons en effet tenté de repousser les limites de la participation multipartite. Mais, en même temps, nous ne voulons pas être les deux ambassadeurs qui viennent sapper tout le manuel des Nations Unies, donc vous voulons être créatifs, mais également, nous ne voulons pas revoir tout le processus de négociation intergouvernemental. Je suis sûr que vous pourrez valider ce que je dis, les négociations relatives au texte, à ce stade, au moins jusqu'à ce que les règles soient changées, sont toujours l'apanage des États membres.

On tente de créer des espaces pour que les parties prenantes formulent des contributions, en 2016 il y a eu une amélioration, car les parties prenantes ont pu participer à l'AG et nous tentons toujours de renforcer et élargir la participation, mais je ne peux pas vous promettre un multipartisme complet et total. Car certains États membres pourraient tenter d'entraver le processus et faire valoir que les négociations ne sont plus menées de façon respectueuse des règles de négociations intergouvernementales.

Donc je demande votre patience, nous voyons ce qui peut être fait, mais j'aimerais pouvoir ouvrir grand les portes et accueillir tout le monde, mais les règles des Nations Unies sont ce qu'elles sont.

Deniz est là. Il y a quelques défis logistiques, on tente d'être aussi ouverts et transparents que possible, mais néanmoins, on a augmenté considérablement le nombre de pages et mots, on est passé de 10 000 à 35 000 mots en prenant en compte tous les commentaires des États membres. Donc il faut réfléchir à reprendre les perspectives, reprendre les préoccupations, mais sans pour autant avoir trop de texte. Deniz, de l'UNDESA va nous parler de ça.

DENIZ ZUZAR

J'aimerais rebondir sur le dernier point formulé. Toutes les contributions relatives à l'avant-projet sont diffusées auprès de tous les États membres par le biais d'un tableau indicatif. Sur le site web du SMSI+20, vous verrez qu'il y a deux tableaux qui ont été diffusés auprès des États membres et qui devraient éclairer leurs

négociations. Il y a une fiche par État membre et une autre fiche pour les ONG.

Après la publication de la version 1, les co-facilitateurs orienteront le débat, mais la pratique est de publier la version 1 en ligne. Puis il y aura des consultations, des contributions écrites, peut-être une consultation en ligne pour recueillir tous les retours sur la version 1.

Pour nous et les co-facilitateurs, il serait bien venu d'avoir les contributions qui se réfèrent à des paragraphes ou à la création de nouveaux paragraphes afin que chaque partie prenante puisse bien comprendre les contributions.

JANIS KARKLINS

Il y a 100 participants à distance et je vois qu'il y a déjà plusieurs personnes qui attendent de prendre la parole. Allez-y.

ISRAEL ROSAS

Bonjour, je suis d'Internet Society. Votre excellence, je veux vous remercier et remercier l'UN DSA pour l'ouverture que vous avez montrée dans le cadre de ce processus.

Nous estimons que l'avant-projet est un bon point de départ, il reprend nombre d'éléments formulés par la communauté. ? Nous aimerions faire valoir qu'il faudrait le renforcer pour avoir un véritable impacte.

La réunion de haut niveau aura lieu dans quelques semaines et nous savons qu'il est complexe de dégager des positions à ce stade. Nous estimons que le processus sera efficace s'il est transparent. Il faut des actualisations régulières sur le texte pour que nous puissions formuler des idées et réagir en temps opportuns.

Nous avons 4 priorités à vous présenter et qu'il faut garder à l'esprit. Premièrement, il faut la vision du SMSI soit une véritable boussole, il faut réaffirmer cette vision en tant que colonne vertébrale dans le cadre de l'approche SMSI+10, pour nous permettre de faire perdurer des principes qui fonctionnent déjà.

Deuxièmement, il faut utiliser ce qui fonctionne et le faire évoluer. Il faut avoir des méthodes de mise en œuvre interopérables dans tous les textes des Nations Unies, y compris le pacte numérique mondial. Il faut mettre à l'échelle et pas multiplier les processus différents.

Troisièmement, il faut renforcer le FGI. Pour que cela ait du sens, il faut que le SMSI+20 prévoie des cadres de financement à long terme plutôt que de repousser cette échéance.

Quatrièmement, il faut des conditions propices, il faut que toutes les parties prenantes puissent agir pour soutenir une connectivité suffisante pour garantir l'accès à l'internet.

Et, au-delà de toutes ces priorités, il faut garder le multipartisme sur le devant de la scène. Seuls on ne pourra rien faire, il faut collaborer. Et si on ne collabore pas, on pourrait manquer des

occasions. Nous pensons que la communauté est en mesure de formuler des commentaires qui pourront nous permettre de combler des lacunes plus rapidement.

JANIS KARKLINS

Sébastien ?

SÉBASTIEN BACHOLLET

Je vous laisse prendre des écouteurs pour la traduction, je vais parler en français.

Jusqu'à jeudi soir, je suis président d'EURALO, président d'honneur d'ISOC France et co-organisateur du forum sur la gouvernance de l'internet en France.

D'abord, je pense que c'est important qu'on puisse utiliser les différentes langues possibles aujourd'hui ici et donc je voudrais insister auprès des collègues dans la salle d'utiliser ces facilités qui nous sont données et merci aux interprètes.

Je vais parler en mon nom propre. La première chose que je voudrais dire c'est que nous soutenons le fait que le FGI continue, soit renforcé et soutenu. Je voudrais y ajouter le fait qu'il y ait toutes les structures, les FGI régionaux et nationaux, qui méritent également une attention pour que cela puisse continuer et qu'un certain « du bas vers le haut » puisse arriver.

Oui, l'ICANN est une structure qui s'occupe d'identifiants uniques et donc dans la communauté technique, mais c'est une structure

réellement multi acteurs et donc chacun des acteurs peut s'exprimer dans d'autres parties que la partie technique. Et j'essaye d'être une des voix des utilisateurs finaux dans le monde du FGI et du SMSI+20, du côté de la société civile.

Je n'ai pas les deux minutes, c'est dommage, sinon je saurais quand il faut que je m'arrête.

L'autre point, on parle beaucoup du modèle multi acteur, j'aimerais bien qu'on mette un S, parce que j'espère que toutes les structures multi acteurs ne vont pas le faire d'une même façon, donc il y a des modèles de gouvernance multi acteurs qui sont mis en œuvre, l'ICANN en est une, elle très bien pour l'ICANN. Elle peut être bien pour d'autres, peut-être, mais d'autres modèles peuvent aussi être utilisés et testés.

Dernier point, je voudrais en profiter pour inviter l'ambassadeur, s'il le souhaite, le FGI à Paris aura lieu le 13 novembre, vous serez le bienvenu. Merci, Janis, d'avoir organisé cette session.

JANIS KARKLINS

Merci, Sébastien, pour ce commentaire. Vous avez la parole.

PALOMA LARA CASTRO

Merci, bonjour. Je représente une organisation latino-américaine, qui travaille sur les droits humains, Derechos Digitales, nous faisons partie également de la coalition pour le forum de la justice numérique.

Tout d'abord, nous aimerions vous remercier de vos efforts continus pour garantir la perspective des droits humains et l'approche multipartite. Mon intervention se concentre sur une thématique en particulier et deux priorités transversales qui sont essentielles pour renforcer l'avant-projet et garantir que le SMSI+20 offre un cadre avec un avenir numérique durable.

D'abord, la responsabilité et reddition de comptes et l'IA. Par rapport à l'IA, il faut un libellé fort, il faut garantir les droits fondamentaux et la liberté fondamentale, que ce soit garanti malgré les technologies et qu'aucun droit ne soit bafoué.

Également, permettre à tous les pays de mettre en place leur propre cadre réglementaire tout en garantissant l'inclusion. Il est important de garantir cela pour la transparence et la déclaration d'incidents sérieux et graves concernant l'IA.

Ensuite, par rapport à l'égalité des genres, si les lignes d'action ne sont pas réouvertes, nous considérons qu'il est essentiel pour garantir l'intégration systématique de la problématique du genre pour aller au-delà de ce qui est à présent stipulé dans le paragraphe 1.31. Il faut garantir l'égalité des genres pour le renforcement de capacités et l'inclusion et ne pas limiter le genre à une thématique supplémentaire ni à une thématique circonscrite aux petites filles et aux femmes. Il faut une approche plus générale, inclure des groupes plus variés, avec des indicateurs, des systèmes de rapport et des politiques ainsi que garantir la participation de parties prenantes diverses dans les différents processus.

Également, il est important de reconnaître qu'il faut avoir une approche plus équilibrée qui respecte les droits de tous.

Troisièmement, par rapport à la responsabilité et la reddition de comptes, nous soutenons fermement l'avant-projet et le paragraphe qui y fait référence, les acteurs du secteur privé ont énormément de pouvoir dans la dynamique de l'internet, parfois plus que les acteurs du Sud Global. Donc il faut lutter contre la discrimination, les dommages en ligne. Les États devraient s'engager auprès des entreprises technologiques pour lutter contre les violations qui sont perpétrées.

JANIS KARKLINS

Merci de ce commentaire. Avons-nous quelque chose en ligne ? Très bien, donc on reprend les interventions en salle.

TORSTEN KRAUSE

Bonjour, je travaille avec la fondation en Allemagne et je suis engagé dans le forum sur la gouvernance de l'internet et je parle en mon nom propre.

J'aimerais aborder les intérêts d'un autre groupe. Comme vous le savez peut-être, en 99, lors de son AG, les Nations Unies ont adopté la convention sur les droits de l'enfant pour garantir que le droit des enfants soit dument respecté et qu'ils soient reconnus comme groupe vulnérable et que leurs droits soient dument reconnus.

La référence au paragraphe 6 du document par rapport à l'état de droit pour mettre en place une société axée sur les droits humains

et à cet égard nous aimerions insister sur le besoin de mettre en avant cette approche basée sur les droits humains comme pierre angulaire du texte.

Et j'aimerais suggérer deux modifications au document.

D'abord, paragraphe 46 : garantir le meilleur intérêt des enfants et leur intégrité pour la protection, la participation. Il faut respecter leurs droits de manière équilibrée et ne pas donner la priorité à un droit par rapport à l'autre.

Ensuite, au paragraphe 59 : la perspective des enfants devrait être présentée soit par les enfants soit par leurs défenseurs, conformément à l'article 12 de la convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant.

Merci beaucoup.

JANIS KARKLINS

Oui, merci beaucoup de ces propositions de modification de texte, nous les partagerons avec monsieur de l'ambassadeur à la fin de la réunion. Le micro sur ma gauche.

JACQUELINE PIGATTO

Merci, merci de cette opportunité. Je parle au nom d'une coalition pour les droits numériques du SMSI et je soutiens les commentaires faits par mes collègues auparavant.

J'aimerais revenir sur plusieurs références faites aux consultations précédentes, y compris les gouvernements, par rapport aux lignes

directives convenues l'année dernière lors du Net Mondial +10 pour promouvoir le modèle multipartite et le renforcer.

J'aimerais également faire part de notre préoccupation vis-à-vis du risque de limiter le mandat du FGI et du risque de mauvaise interprétation de la gouvernance de l'internet qui est différente de l'agenda de Tunis, qui risque d'isoler le FGI par rapport à une politique plus large au niveau de la gouvernance de l'internet.

Merci de votre attention.

JANIS KARKLINS

Merci beaucoup. Je vous en pris, Ana.

ANA AMOROSO DAS NEVES

Merci beaucoup, je vais parler en portugais.

Bonjour Monsieur l'ambassadeur Lokaale, Monsieur Karklins, chers participants, Deniz. J'aimerais évoquer ici plusieurs questions qui ont trait au forum sur la gouvernance de l'internet.

Excusez-moi, j'ai oublié de me présenter, je suis représentante du Portugal au GAG.

Je suis préoccupée par rapport à la manière dont le FGI a été traité dans l'avant-projet. En effet, il y avait beaucoup d'aspects techniques qui ont été longuement traités. Or, ici, on parle de transformation numérique. Donc si on prend en considération les différentes organisations de l'ONU et les autres organisations, je pense qu'il devrait y avoir un moyen de travailler tous ensemble de

telle sorte que le FGI soit le réel espace qui a été conçu par l'agenda de Tunis avec toutes les questions qui vont être abordées à l'avenir.

Les gouvernements sont en concurrence les uns avec les autres, se lancent dans différentes polémiques dans différents fora, donc le SMSI+20 devrait être utilisé pour améliorer les choses à ce niveau et également au niveau de l'exactitude. Et il faudrait que ce soit un instrument très utile pour, justement, essayer de régler les choses entre les différentes parties. Et il faut que ce soit reconnu.

Ensuite, par rapport au mouvement multi parties prenantes, il faudrait réfléchir à cela, cela devrait être un espace où on devrait parler et analyser les différents rapports, mais cela devrait être plus que cela. Cela ne doit être une discussion limitée aux gouvernements. Il faut inviter d'autres personnes.

Merci.

JANIS KARKLINS

Merci beaucoup de ces commentaires. Je vais maintenant céder la parole au micro sur ma gauche.

ASHUTOSH
MAHARAJ

AKHILESH Merci. Je suis boursier de l'ICANN 84. J'ai un commentaire du point de vue des petits États insulaires en développement. Il faudrait que l'avant-projet fasse part des défis spécifiques auxquels les petits États insulaires en développement sont confrontés, notamment

dans le domaine de la connectivité, de l'abordabilité et de la résilience.

Les pays ont des difficultés très particulières et font pourtant face à des limites en termes de structure et de ressources et de difficultés au niveau de la configuration géographique.

Est-ce que la version pourrait mettre en avant la vulnérabilité climatique ? Une difficulté particulière auxquels les petits États insulaires en développement font face. Pour eux, la résilience et le développement des TIC vont de pair et il faudrait le mettre en avant dans le document.

JANIS KARKLINS

Merci. Je vais prendre d'autres interventions en salle.

ELONNAI HICKOK

Bonjour, je fais partie d'un réseau multi parties prenantes. Nous sommes également membres de la coalition des droits numériques. Nous nous félicitons de l'avant-projet qui est fort avec différents éléments qui doivent être défendus pendant les négociations, notamment les droits humains, le FGI et la participation au modèle multi partite.

Mon intervention va se concentrer sur la reddition de compte au niveau de la gouvernance, notamment paragraphe 83, nous considérons que ce texte peut être renforcé avec une référence vis-à-vis de la responsabilité des entreprises pour entreprendre une diligence raisonnable vis-à-vis des droits humains en développant

des politiques, et lorsqu'on se lance sur de nouveaux marchés, en mettant l'accent sur le besoin de transparence, de supervision notamment par rapport à la modération des contenus, la surveillance des algorithmes. C'est essentiel pour mettre en place une norme claire et bien comprendre les engagements et responsabilités du secteur privé. Cette clarté permet de défendre les droits des utilisateurs.

Merci.

JANIS KARKLINS

Merci de votre commentaire. Je vais céder la parole au micro sur ma gauche.

DHRUV DHODY

Bonjour, je suis du conseil de l'architecture de l'internet. L'organisation qui s'occupe de l'architecture de l'internet mondial. Nous remercions le leadership des co-facilitateurs, nous remercions votre venue à l'ICANN pour expliquer et voir cette approche de l'ICANN multi parties prenantes de vos propres yeux. À mesure que le processus avance vers les négociations intergouvernementales, nous espérons que le texte très fort que nous avons au niveau du modèle multi parties prenantes demeure.

Nous, la communauté technique, nous réaffirmons notre engagement vis-à-vis de ce processus et nous allons contribuer, le cas échéant avec notre expertise.

Par rapport à l'avant-projet, éviter la fragmentation, comme cela a déjà été dit par Kurtis, le PDG de l'ICANN, et promouvoir la durabilité pour toutes les technologies, c'est essentiel pour une stabilité pérenne et une croissance pérenne de l'internet. Et à mesure que les négociations avancent, nous espérons que cela ne soit pas affaibli.

De plus, rejeter explicitement des pratiques telles que la censure, la surveillance, les coupures d'internet et l'engagement vis-à-vis de la durabilité, c'est essentiel pour maintenir la confiance dans tous nos environnements numériques et pour s'assurer que l'internet continue d'être un moteur d'innovation et de développement pour tous.

Merci, nous remercions de nouveau les co-facilitateurs, le département des affaires économiques et sociales de l'ONU et nous allons continuer à nous engager pour nous assurer que le résultat final reflète les intérêts de l'internet que nous avons tous.

JANIS KARKLINS

Merci beaucoup. Monsieur l'ambassadeurs, souhaitez-vous répondre sur les questions et commentaires faits en rapport avec le climat dans l'avant-projet ?

EKITELA LOKAALE

Merci. Laissez-moi vous répéter que nous notons bien tous ces commentaires, Deniz est en train de s'en charger, on a deux collègues également qui sont avec nous et qui notent tous vos

commentaires. Donc même si je ne fais pas de commentaires sur vos interventions, elles ne sont pas pour autant oubliées.

Par rapport à la question des petits États insulaires en développement, on a essayé de les identifier parmi les pays qui demandent et exigent des mesures spécifiques pour les aider à combler la fracture numérique. Comme ça, à brûle pourpoint, le texte exact ne me revient pas, mais je sais qu'il s'agit des petits États insulaires en développement qui ont des besoins spécifiques, etc. Mais nous nous engageons à faire une référence plus marquée vis-à-vis des besoins spécifiques des petits États insulaires en développement.

Ensuite, une section sur les dimensions environnementales et éthiques dans l'avant-projet. L'idée de cette section était de refléter les préoccupations environnementales au sein de la gouvernance numérique en sachant aussi que certaines technologies émergentes vont impliquer beaucoup d'énergie et beaucoup de centres de données et donc si tout cela est mal géré, cela entraînera une détérioration accrue de l'environnement.

Donc là, nous attendons les retours des États membres ainsi que des autres parties prenantes pour voir comment renforcer cette section. Nous prenons note de votre intervention.

JANIS KARKLINS

Merci. Avons-nous quelque chose en ligne ? Non ? Il nous reste 10 minutes, veuillez prendre cela en considération pour la suite. Le micro à ma droite ?

NON IDENTIFIE

[Pas de traduction, langue anglaise]

Merci de nous avoir invités au processus inclusif et merci d'avoir invité notre FGI régional. Je veux vous remercier d'avoir mis l'accent sur l'humain, sur la participation de la jeunesse. Ici à l'ICANN il y a également des NextGen et des boursiers, je suis une boursière moi-même et c'est une bonne plateforme qui nous permet d'impliquer la jeunesse et nous avons également un réseau commun qui rassemble 70 leaders de la jeunesse de plusieurs économies de la région.

Nous voulons mettre l'accent sur la reddition des comptes. Il faut dire que nous, les jeunes, nous sommes également des co-créateurs, pas seulement des bénéficiaires. Il faut que la jeunesse soit reconnue en tant que tel et les impliquer dans les bonnes structures.

Nous avons formulé cela dans notre soumission écrite. Nous voulons également donner la priorité à l'accès équitable, mettre l'accent sur la gouvernance centrée sur l'humain, sur l'inclusion de la jeunesse.

Je veux vous remercier de nous donner un espace qui nous permet d'avoir un espace et un futur plus inclusif.

JANIS KARKLINS

Merci. Prochain commentaire à gauche, s'il vous plait ;

SUKRITI JAIN

Bonjour, je représente le centre pour la communication gouvernementale d'Inde, nous travaillons sur les droits numériques. Nous avons des recommandations résultant de notre consultation en Inde. Je veux vous remercier pour cet avant-projet, vous remercier d'avoir mis l'accent sur l'équité, merci aux co-facilitateurs qui ont impliqué de nombreux groupes dans leurs consultations. L'avant-projet reconnaît les disparités internationales pour ce qui est de l'accomplissement de la vision du SMSI+20. Mais il y a des écueils quant à la participation du Sud Global.

Il faudrait commencer des transferts de technologie et financer ces transferts, il faudrait formuler des recommandations pour le secteur privé, les gouvernements et d'autres acteurs du secteur privé. Il faut mettre l'accent sur la reddition des comptes pour le secteur privé quand il y a une violation des droits de l'homme. Il faut que l'avant-projet encourage les entreprises du secteur privé à intégrer des mesures pour la redevabilité des algorithmes et la transparence.

Nous voulons également démocratiser l'accès à l'IA et aux infrastructures pour qu'il y ait des écosystèmes de l'IA dans le monde et pas seulement concentrés dans des régions.

Nous voulons également mettre l'accent sur l'intégration des concepts des droits de l'homme et il faudrait définir plus largement la sécurité de l'IA. Merci.

JANIS KARKLINS

Merci. Nous avons encore 5 minutes.

ANTOINE BARBRY

Je vais parler lentement puisque les interprètes vers l'anglais n'ont pas beaucoup d'entraînement ce matin.

Je représente l'organisation internationale de la francophonie ici. Nous avons soumis une contribution au processus et je voulais peut-être m'attarder d'abord pour reconnaître notre satisfaction que le processus prenne en compte la question de l'inclusion numérique, mais m'attarder sur un aspect qui n'est peut-être pas suffisamment mis en valeur. Parce qu'au-delà du coût d'accès à l'internet des infrastructures ou des compétences numériques, il y a un volet qui n'est pas suffisamment pris en charge ou pris en charge de manière trop sectorielle, c'est la diversité culturelle et linguistique des contenus.

Comment prétendre qu'un internet soit inclusif si les populations n'ont pas accès à un contenu local dans leur langue d'origine ? Ça, c'est un facteur d'exclusion. Si la langue de votre pays n'est pas une langue dominante, vous avez accès majoritairement à des contenus que vous ne comprenez pas.

Donc je tiens à souligner l'importance d'accorder, au-delà de l'élément culturel, une place à la diversité des contenus. Mais au-delà de cette diversité, ce volet devient encore plus important dans une époque où, avec le développement de l'IA, les données d'entraînement ne seraient que dans un nombre de langues restreint. On sait très bien que c'est un encouragement à ce que les biais de l'IA soient encore renforcés. Il faut donc s'assurer de la transparence des algorithmes, qu'il y ait des mesures contraignantes pour que les algorithmes puissent travailler sur des données et des langues diverses. Et nous devons assurer et faciliter le développement du contenu local.

Et je remercie ICANN pour les efforts en ce sens. Merci.

JANIS KARKLINS

Merci pour ce commentaire. Je crois que ce sera le dernier commentaire avec Monsieur.

MIRACLE ONYEBUCHIM

Merci beaucoup. Je suis boursier de l'ICANN84. Merci à son excellence l'ambassadeur. Je suis Nigérian, mais je vis aux États-Unis. Donc je suis né dans un pays en voie de développement et je vis dans un pays développé.

Je travaille à l'université du Maryland, dans le comté de Baltimore. Et j'ai une préoccupation qui a davantage trait à l'avenir. Les travaux qui sont les miens se penchent sur l'inclusivité de l'internet

du futur. Et je veux parler des paragraphes 14 et 44 de l'avant-projet qui parlent des générations futures et du fossé numérique.

De par mes travaux, nous avons identifié une mé-conception du fossé numérique et que c'est une préoccupation pour les économies en voie de développement. Je suggère d'élargir un peu notre approche.

Aux États-Unis également il y a un fossé numérique considérable, notamment entre la façon dont on prépare les étudiants, les implications de l'internet de l'avenir.

On voit qu'il y a des parents qui peuvent acheter des outils pour leurs enfants, des cours supplémentaires, et ces enfants disposent d'un grand avantage comparé à des étudiants qui viennent de foyers plus démunis ou de quartiers plus pauvres. Il faut que nous puissions préparer les générations futures pour qu'il y ait un accès équitable à l'internet.

Je pense que l'avant-projet devrait se préoccuper de cela, nous voulons un avenir qui garantit un accès équitable pour tous et nous voulons que chacun ait les mêmes opportunités pour le lendemain, et cela ne doit pas dépendre de votre statut économique ou de votre lieu d'habitation.

Il ne faut pas simplement s'occuper du Sud Global et des économies en voie de développement, les économies comme les États-Unis en souffrent aussi et vu les travaux de notre université, apparemment il y a un grand problème d'inclusivité en matière

d'accès à l'internet pour les étudiants, 12 % des 50 États ont mené des efforts pour les enfants des écoles primaires puissent avoir un meilleur accès.

JANIS KARKLINS

Merci, cette section devrait être levée, mais étant donné qu'on a commencé quelques minutes plus tard, je donne la parole à une dernière oratrice.

SADICHCHHA SILWAL

Merci beaucoup, je suis du Népal avec le programme NextGen de l'ICANN. Nous sommes en cours de révision du processus SMSI+20, je veux me faire l'écho des orateurs précédents.

Outre cela, je veux mettre l'accent sur un sujet critique, 63 % de la population mondiale souffre de restrictions internet, des coupures internet, du blocage DNS, etc.

L'avant-projet met l'accent sur la pénétration de l'internet, mais cette restriction qui s'impose à nous renforce le fossé numérique et refuse à de grandes populations l'accès à l'internet.

Il faut lutter contre les utilisations malveillantes du DNS afin que l'internet ne soit pas un outil de restrictions civiles et demeure une plateforme pour l'autonomisation des populations, merci.

JANIS KARKLINS

Merci. Votre Excellence, vous avez 35 secondes pour boucler la réunion.

EKITELA LOKAALE

Tout ce que je peux dire c'est merci, merci d'avoir partagé de façon très ouverte vos préoccupations, nous saluons cela et nous ferons tous les efforts pour reprendre cela dans le document final.

Deuxièmement, nous sommes pleinement engagés en défense du modèle multipartite.

Puis nous sommes ici encore pour quelques jours. Erian, de la représentation d'Albanie et collabore avec ma collègue, et Tony, de la représentation du Kenya, nous sommes disponibles, vous pouvez nous parler dans les couloirs, nous sommes ici pour vous écouter.

Enfin, je sais que nombre d'entre vous viennent d'un pays différent, donc tournez-vous vers vos gouvernements, vos représentations et délégations à New York s'il y a des préoccupations que vous souhaitez formuler, car ces préoccupations pourront être reprises dans les négociations.

Merci d'avoir pris du temps pour venir nous parler ici. Merci.

JANIS KARKLINS

Merci. Je vais utiliser mes 25 secondes pour vous remercier, votre Excellence, et Deniz, le représentant de l'UN DSA. Merci à toutes et

à tous, merci à tous les participants en ligne et en présence. Je lève la séance.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]